

HONORAIRES DU MARKET CENTER

TRANSACTION

RÉMUNÉRATION

Pourcentage ou forfait appliqué sur le montant de la transaction

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX À USAGE D'HABITATION ET TERRAINS (TVA INCLUSE)
0€ à 49 999€	5 000 €
50 000€ à 500 000€	4% + 3 000€
> 500 001	4%
GARAGE	10% (AVEC UN FORFAIT MINIMUM DE 2 000€)
PROGRAMME NEUF (APPARTEMENT, MAISON)	HONORAIRES FIXES SELON PROMOTEUR

Dans le cadre d'une signature d'un mandat dit "SUCCESS" avec validation de la clause confiance :

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée,

Dans le cadre d'une signature d'un mandat dit "SUCCESS" avec validation de la clause fidélité :

Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais du Groupe Keller Williams pour le compte du client.

Dans le cadre d'une signature d'un mandat dit "SUCCESS" avec validation de la clause Win/Win :

Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés par moitié, en cas de vente à un Acquéreur présenté par le Mandant, dans les conditions prévues par ledit Mandat SUCCESS.

MURS ET FONDS DE COMMERCE (HT)

10%

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-après :

CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION : VENDEUR

Sauf stipulations contraires prévues au contrat : Mandats de recherches uniquement.

LOCATION

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE	Tarif loi ALUR
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail*	10€/m ²
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux*	3€/m ²
HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR	Tarif loi ALUR
Honoraires d'entremise et de négociation	OFFERTS
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail*	10€/m ²
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux*	3€/m ²

*Les honoraires de location sont plafonnés à un mois de loyer hors charges

Taux TVA en vigueur : 20%

Barème applicable au 17 Décembre 2021